PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole tenue le 22 février 2022 à 15 h 00 par vidéoconférence GoToMeeting.



ÉTAIENT PRÉSENTS

- Alexandre Nault, président
- Manon Tremblay, vice-présidente
- Francine Turmel, trésorière
- Marie-France Bélanger, secrétaire
- Vincent Aimez (à partir du point 10.6)
- Robert de La Fontaine
- Josée Larochelle

- Nancy Marcotte (à partir du point 7)
- Samuel Nadeau
- Pierre Pomerleau
- Véronique Sinclair-Desgagné
- Jean Tremblay (à partir du point 10.6)
- Étienne Villeneuve
- Philippe Cadieux, observateur

INVITÉS

- Sylvain Durocher, directeur général, Sherbrooke Innopole
- Nathalie Prince, directrice, services aux entreprises Industrie manufacturière et fabrication de pointe, Sherbrooke Innopole (point 9)
- Marleen Purcell, conseillère en immobilier, Sherbrooke Innopole (point 9)
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Sherbrooke Innopole

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Alexandre Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux administrateurs.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

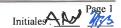
Alexandre Nault agit à titre de président et Marie-France Bélanger agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

3. BONNES NOUVELLES

Sylvain Durocher transmet des bonnes nouvelles qui touchent la Zone d'innovation et des administrateurs :

- Le Devoir 13 novembre 2021 Le partenariat comme marque de fabrique à l'Université de Sherbrooke (Vincent Aimez)
- Communiqué de presse 1^{et} décembre 2021 De La Fontaine annonce une nouvelle implantation aux États-Unis (Robert de La Fontaine)
- Projet Acuité Québec 13 décembre 2021 L'Institut de pharmacologie de Sherbrooke de l'UdeS à la tête d'un projet de 27M\$ pour la découverte de nouveaux médicaments
- Communiqué de presse 16 décembre 2021 Tekna remporte le prix Gilles-Demers pour son engagement envers l'innovation en aérospatiale (Étienne Villeneuve)
- Communiqués de presse 3 février 2022 Lancement des zones d'innovation Des investissements de plus de 435 M\$ pour le lancement de Sherbrooke quantique et Résultat d'une concertation exemplaire du milieu sherbrookois
- La Tribune 4 février 2022 Tekna étend ses activités à Sherbrooke (Étienne Villeneuve)
- ICI Estrie 7 février 2022 Ottawa accorde une aide de près de 1 million \$ à une entreprise verte de Sherbrooke (Manon Tremblay)

De plus, l'article paru dans La Tribune le 26 janvier dernier intitulé Marie-France Bélanger quitte la direction du Cégep de Sherbrooke est déposé au bénéfice des administrateurs.



4. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tous les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas de conflit d'intérêts relativement aux dossiers traités à l'ordre du jour de la présente assemblée.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sylvain Durocher demande de déplacer le point 10.2 Plan triennal 2021-2023 et plan d'action 2022 révisé après le point 10.4.

CA-2022-001 Il est résolu à l'unanimité

D'approuver l'ordre du jour avec le changement demandé.

Nancy Marcotte se joint à l'assemblée.

7. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CA

7.1 16 novembre 2021

CA-2022-002 II est proposé par Véronique Sinclair-Desgagné Appuyé par Pierre Pomerleau

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 16 novembre 2021 tel que présenté.

7.2 6 décembre 2021

CA-2022-003 Il est proposé par Véronique Sinclair-Desgagné Appuyé par Francine Turmel

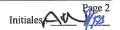
D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 6 décembre 2021 tel que présenté.

8. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le suivi est effectué par Sylvain Durocher sur les trois dossiers mentionnés au procès-verbal qui nécessitent un suivi, soit concernant les points suivants :

- grevé d'affectation : réserve de fonctionnement
- nouveaux tableaux de bord : seront présentés aux administrateurs ultérieurement
- formation CRM aux nouveaux administrateurs :
 - O Pierre Pomerleau : formation suivie le 8 février dernier
 - o Nancy Marcotte et Véronique Sinclair-Desgagné : formation à venir au mois de mars

Nathalie Prince et Marleen Purcell sont invitées à joindre l'assemblée pour le point suivant.



9. PRÉSENTATION DE LA BASE DE LOCAUX

Nathalie Prince explique que Sherbrooke Innopole a récemment mis en ligne une version totalement revampée de son répertoire de locaux, bâtiments et terrains industriels afin de faciliter et d'optimiser les recherches immobilières. Marleen Purcell présente aux administrateurs la plateforme et ses nouvelles fonctionnalités, laquelle est accessible à l'adresse <u>www.batiment.sherbrooke-innopole.com</u>.

Alexandre Nault adresse ses félicitations à Nathalie Prince et Marleen Purcell pour tout le travail accompli dans ce dossier.

Une rencontre de concertation entre Sherbrooke Innopole et Entreprendre Sherbrooke aura lieu prochainement afin d'évaluer la possibilité de partager et d'arrimer la mise à jour de leur base de données respective.

Nathalie Prince et Marleen Purcell quittent l'assemblée.

10. POINTS DE DÉCISION

10.1 Entériner la demande d'aide financière / rapport – Activités d'investissement

CA-2022-004 Il est résolu à l'unanimité

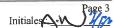
D'entériner le montant, préalablement autorisé par le comité d'investissement du Fonds de capital de risque à l'entreprise mentionnée au tableau déposé au dossier, et ce, par le biais du Fonds d'amorçage.

Comme convenu plus tôt en assemblée, le point 10.2 est déplacé après le point 10.4.

10.3 Recommandations du comité d'audit

10.3.1 Budget 2022 révisé

CONSIDÉRANT QUE	le budget 2022 de Sherbrooke Innopole a été adopté par le conseil d'administration le 21 septembre 2021 (résolution CA-2021-052);	
CONSIDÉRANT QUE	les demandes additionnelles non intégrées (DANI) incluses dans le budget 2022 et adressées à la Ville de Sherbrooke de manière distincte ont été refusées dans son ensemble à l'exception d'une contribution accordée pour couvrir à moitié la charge du poste de directeur quantique et micronano;	
CONSIDÉRANT QUE	ce refus entraîne une baisse considérable de revenus de 511 950 \$, les postes budgétaires de dépenses correspondantes ont été retirés et certaines dépenses d'activité en lien avec le support aux entreprises ont été révisées pour une priorisation basée sur l'importance effective des interventions ;	
CONSIDÉRANT QU'	au cours des prochains mois, la sortie de crise pandémique représentera un défi important pour les entreprises de Sherbrooke;	
CONSIDÉRANT QU'	en vertu de l'article 3 de l'entente de délégation intervenue avec la Ville de Sherbrooke, il est du mandat de Sherbrooke Innopole d'accompagner et de soutenir le développement des entreprises ;	
CONSIDÉRANT QU'	il est nécessaire pour Sherbrooke Innopole d'intervenir auprès des entreprises de nos filières-clés avec des actions concrètes et ciblées afin d'assurer qu'elles émergent plus fortes et mieux outillées de la pandémie;	



CONSIDÉRANT QU'

à la suite du refus des DANI, la réalisation de ces actions nécessite un effort financier supplémentaire de la part de Sherbrooke Innopole et que le déficit 2022 sera augmenté d'un montant additionnel de 21 000 \$;

CA-2022-005

Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le budget 2022 révisé comme déposé au dossier.

10.3.2 Politique de gestion des surplus et des déficits

CONSIDÉRANT QU'

une entente de délégation est intervenue entre la Ville de Sherbrooke et Sherbrooke Innopole dont l'objet définit le rôle et les responsabilités que la Ville confie à Sherbrooke Innopole (l'Organisme) en matière de développement local et régional ainsi que les conditions de leurs exercices ;

CONSIDÉRANT QUE

l'article 5.6 Surplus de l'entente requiert que Sherbrooke Innopole adopte une Politique de gestion des surplus et des déficits en lien avec les orientations budgétaires de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE

les engagements de la Ville énumérés à l'entente incluent un article sur les conséquences budgétaires d'un surplus non affecté et du traitement financier applicable ;

CONSIDÉRANT QUE

l'article 6.8 Surplus est rédigé comme suit : La Ville pourra retenir un ou plusieurs versements, diminuer le montant annuel de sa contribution de base ou révoquer ladite contribution si l'Organisme présente un excédent financier accumulé non affecté supérieur à 25 % de ses dépenses annuelles. La portion des surplus non affectés dépassant ce 25 % doit être appréciée en tenant compte de différents éléments, notamment la justification présentée par l'Organisme, l'évolution et la nature des surplus non affectés (situation récurrente ou ponctuelle);

CONSIDÉRANT QUE

Sherbrooke Innopole désire se doter d'une Politique de gestion des surplus et des déficits respectant à la fois l'article 5.6 et 6.8 de l'entente et la volonté de grever d'affectations une réserve de fonctionnement pour le maintien des opérations en cas d'urgence ;

CA-2022-006

Il est résolu à l'unanimité

D'approuver, telle que présentée au dossier, la Politique de gestion des surplus et des déficits afin de se conformer aux engagements de l'entente de délégation en vigueur et de respecter l'objectif de saine gestion impliquant la création de réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.

10.4 Recommandations du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

10.4.1 Renouvellement du mandat de cinq membres de la corporation

CONSIDÉRANT QUE

le mandat de six membres de la corporation de Sherbrooke Innopole, ci-après nommés, arrive à échéance à l'assemblée annuelle du 26 avril 2022 :

- 1. Vincent Aimez
- 2. Robert de La Fontaine
- 3. Nancy Marcotte
- 4. Samuel Nadeau
- 5. Pierre Pomerleau



6. Manon Tremblay

CONSIDÉRANT QUE les mandats à être renouvelés en avril 2022 sont ceux des années paires

qui représentent un total de six membres ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de Robert de La Fontaine arrivera à son terme maximal lors de

cette assemblée;

CONSIDÉRANT QUE les cinq autres membres ont accepté de poursuivre leur mandat pour deux

années supplémentaires;

CA-2022-007 Il est résolu à l'unanimité

De renouveler à l'assemblée annuelle du 26 avril 2022 le mandat des cinq membres ci-après nommés, et ce, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'assemblée annuelle du mois d'avril 2024 ou jusqu'à ce que leurs remplaçants aient été élus :

1. Vincent Aimez

2. Nancy Marcotte

3. Samuel Nadeau

4. Pierre Pomerleau

5. Manon Tremblay

10.4.2 Nomination d'un nouveau membre de la corporation

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

assume la responsabilité d'identifier et de recommander au conseil d'administration des candidats compétents pour siéger à titre

d'administrateurs de la corporation Sherbrooke Innopole;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de Robert de La Fontaine arrive à son mandat maximal à titre

d'administrateur lors de l'assemblée annuelle du 26 avril 2022;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'entente de délégation intervenue avec la Ville de Sherbrooke

au mois de juin 2021:

 un appel public de candidatures a été publié le 22 juillet 2021 en prévision de pourvoir des postes vacants au sein du

conseil d'administration;

 la nomination des membres se fait par l'adoption d'une résolution par le conseil d'administration de Sherbrooke Innopole, laquelle doit être entérinée par le conseil municipal

afin qu'elle puisse entrer en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité des ressources humaines, de nomination et de

gouvernance avaient analysé le 26 août 2021 les 47 candidatures reçues ;

CONSIDÉRANT QUE parmi ces 47 candidatures, ledit comité en a présélectionné une et l'a

convoquée en entrevue le 9 février dernier;

CONSIDÉRANT QUE la personne ci-après mentionnée a été sélectionnée en tenant compte des

objectifs à atteindre mentionnés dans l'entente de délégation dont le

curriculum vitae est joint au dossier :

 Michèle Côté, directrice des ressources humaines chez Groupe PPD, à titre de membre en remplacement de Robert

de La Fontaine;

CONSIDÉRANT QU' une vérification a été effectuée auprès du Centre d'information de la police canadienne et a confirmé que la personne précédemment

mentionnée n'avait aucun casier judiciaire;



CA-2022-008

Il est résolu à l'unanimité

Que, sur recommandation du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance, le conseil d'administration de Sherbrooke Innopole recommande au conseil municipal de la Ville de Sherbrooke d'entériner la nomination de la candidate suivante comme membre et par conséquent administratrice de la corporation afin de pourvoir le poste qui deviendra vacant à l'assemblée annuelle :

 Michèle Côté, directrice des ressources humaines chez Groupe PPD, à titre de membre en remplacement de Robert de La Fontaine dont le mandat arrivera à son terme maximal le 26 avril 2022.

À ce stade-ci de l'assemblée, le point 10.2 est traité.

10.2 Plan triennal 2021-2023 et plan d'action 2022 révisés

CONSIDÉRANT QUE	le paragraphe 5.2 de l'entente de délégation prévoit que Sherbrooke Innopole doit établir et présenter un plan d'action triennal pour approbation par le conseil municipal ;
CONSIDÉRANT QUE	le conseil d'administration a adopté, le 16 novembre 2021, la résolution CA-2021-057 afin de recommander au conseil municipal de la Ville de Sherbrooke l'approbation du plan triennal 2021-2023 de Sherbrooke Innopole ;
CONSIDÉRANT QUE	le plan triennal 2021-2023 déposé le 16 novembre 2021 a subi des modifications ;
CONSIDÉRANT QUE	le paragraphe 5.3 de l'entente de délégation prévoit que Sherbrooke Innopole doit établir et présenter un plan d'action annuel pour approbation par le conseil municipal ;
CONSIDÉRANT QUE	le conseil d'administration a adopté, le 21 septembre 2021, la résolution

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a adopté, le 21 septembre 2021, la résolution CA-2021-053 afin de recommander au conseil municipal de la Ville de Sherbrooke l'approbation du plan d'action 2022 de Sherbrooke Innopole;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2022 de Sherbrooke Innopole a été adopté par le conseil d'administration le 21 septembre 2021 (résolution CA-2021-052);

CONSIDÉRANT QUE les demandes additionnelles non intégrées (DANI) incluses dans le budget 2022 et adressées à la Ville de Sherbrooke de manière distincte ont été refusées dans son ensemble à l'exception d'une contribution accordée pour couvrir à moitié la charge du poste de directeur quantique et micro-nano;

CONSIDÉRANT QUE ce refus entraîne une baisse de revenus de 511 950 \$;

CONSIDÉRANT QUE la baisse de revenus impose à Sherbrooke Innopole des ajustements nécessaires aux postes budgétaires de dépenses correspondantes et de certaines dépenses d'activité en lien avec le support aux entreprises du budget 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications entraînent des répercussions au niveau du plan triennal 2012-2023 et du plan d'action 2022;

CONSIDÉRANT QUE le plan triennal 2021-2023 ainsi que le plan d'action 2022 seront déposés prochainement au conseil municipal pour approbation ;

CA-2022-009 Il est résolu à l'unanimité

De recommander au conseil municipal de la Ville de Sherbrooke l'approbation du plan d'action triennal 2021-2023 et plan d'action 2022 de Sherbrooke Innopole, comme déposé au dossier.

On retourne à l'ordre du jour initial de l'assemblée.



10.5 Plan de relance 2022

CONSIDERATIVE QUE	deux ans ne peut se comparer à aucun autre événement depuis plus d'un siècle;
CONSIDÉRANT QUE	les difficultés d'approvisionnement et de logistique qui en ont découlé ont engendré des perturbations qui nécessiteront plusieurs années à se résorber ;
CONSIDÉRANT QU'	au cours des prochains mois, la sortie de crise pandémique représentera à la fois un important défi pour nos entreprises sherbrookoises, mais aussi de nouvelles opportunités de croissance ;
CONSIDÉRANT QU'	en vertu de l'article 3 de l'entente de délégation intervenue avec la Ville de Sherbrooke, Sherbrooke Innopole doit mettre en place les conditions pour une relance réussie de l'économie ;
CONSIDÉRANT QU'	à la demande de la Ville de Sherbrooke, Sherbrooke Innopole a préparé un « Plan de relance 2022 » pour supporter les entreprises de ses 5 filières-clés ;
CONSIDÉRANT OUE	les demandes qui font l'objet du « Plan de relance 2022 » ont pour objectif de

CONSIDÉRANT QUE la crise pandémique de la COVID-19 que nous vivons depuis maintenant près de

CONSIDÉRANT QUE le « Plan de relance 2022 » a été préparé pour permettre aux entreprises de

Sherbrooke de saisir, via l'accompagnement offert par Sherbrooke Innopole, les opportunités de développement et de croissance qui se présenteront au cours de

fournir des outils additionnels aux entreprises de nos filières-clés afin qu'elles

cette importante période de transition;

CONSIDÉRANT QUE le déploiement du « Plan de relance 2022 » doit faire l'objet d'un financement

émergent plus fortes et mieux équipées de la crise pandémique ;

additionnel;

CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole a chiffré les demandes financières des actions du « Plan de

relance 2022 » de l'ordre de 395 000 \$ pour l'ensemble des actions proposées

dans ce plan de relance;

CA-2022-010 Il est résolu à l'unanimité

D'accepter le plan de relance 2022 de Sherbrooke Innopole comme déposé au dossier ;

De demander à la Ville de Sherbrooke d'octroyer un montant additionnel au montant de 395 000 \$ à Sherbrooke Innopole afin qu'elle puisse réaliser l'ensemble des actions proposées dans ce plan de relance.

Vincent Aimez et Jean Tremblay se joignent à l'assemblée.

10.6 Motion de félicitations à Josée Fortin

CONSIDÉRANT QUE Josée Fortin a occupé les fonctions de directrice générale de Sherbrooke

Innopole du mois d'août 2013 à la fin avril 2021, soit jusqu'à l'arrivée en poste

de son successeur, Sylvain Durocher;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Fortin a travaillé d'arrache-pied pour faire en sorte que le projet de la Zone

d'innovation puisse se concrétiser sur le territoire de la Ville de Sherbrooke ;

CONSIDÉRANT l'appui qu'elle a reçu de tous les membres de l'équipe de Sherbrooke Innopole

pour l'aider dans ce projet ainsi que de la mobilisation de l'écosystème qu'elle a

générée;



CONSIDÉRANT QU' elle assume la direction générale par intérim de Sherbrooke quantique depuis son

départ de Sherbrooke Innopole;

CONSIDÉRANT QUE le 3 février dernier, le premier ministre du Québec, M. François Legault, a

annoncé que la Ville de Sherbrooke accueillera l'une des deux premières zones

d'innovation au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre a confirmé que Sherbrooke quantique – dans le secteur des

sciences quantiques et des applications technologiques – bénéficiera d'un appui financier pour favoriser la réalisation de ses projets et de son développement

comme zone d'innovation;

CONSIDÉRANT QUE des investissements de plus de 435 millions de dollars seront réalisés dans la

zone d'innovation Sherbrooke quantique;

CA-2022-011 Il est résolu à l'unanimité

De féliciter Josée Fortin pour tous les efforts qu'elle a déployés au cours des dernières années pour faire en sorte que le projet de la Zone d'innovation puisse se concrétiser sur le territoire de la Ville de Sherbrooke, lequel a été annoncé par le premier ministre du Québec le 3 février dernier.

11. POINTS D'INFORMATION

11.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

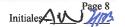
Le président du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance, Jean Tremblay, présente les grandes lignes des dossiers en cours traités par ce comité depuis la dernière assemblée du 16 novembre dernier, dont les principaux ont trait aux sujets suivants :

- taux de participation record des administrateurs aux assemblées 2021 : 84 %
- liste des mandats des membres
- en prévision des assemblées du 26 avril prochain :
 - valider l'intérêt de cinq membres à renouveler leur mandat pour deux ans au sein du conseil d'administration
 - o identifier une relève afin de pourvoir les postes :
 - de dirigeants
 - vacants sur les divers comités
- réflexion quant aux trois postes de président à pourvoir lors des assemblées en avril 2023 :
 - o président du conseil d'administration
 - o président du comité d'audit
 - o président du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance
- politique de télétravail post-pandémie : mandat donné à une consultante externe
- autoévaluations du personnel (suivi)
- mouvement d'employés au sein de l'équipe

11.2 Rapport du comité d'audit

La présidente du comité d'audit, Francine Turmel, présente les grandes lignes des dossiers en cours traités par ce comité depuis la dernière assemblée du 16 novembre dernier, dont les principaux ont trait aux sujets suivants :

- processus à suivre pour les états financiers 2021 de Sherbrooke Innopole, lesquels devront être consolidés avec ceux de la Ville de Sherbrooke
- révision de l'article 44 des règlements généraux de Sherbrooke Innopole qui décrit le rôle et les responsabilités du comité d'audit
 - fera partie intégrante de la révision des règlements généraux à être adoptée à l'assemblée du 26 avril
- assurance des biens commerciaux
 - o une vérification sera effectuée en lien avec le futur déménagement



- assurance des cyberrisques (soumissions à venir)
- rapport détaillé du portefeuille investissement
- mission d'audit :
 - o le comité s'est réuni le 18 février dernier auquel ont assisté les auditeurs
 - o le comité est en accord avec la mission d'audit
 - o une communication sera rédigée et transmise aux auditeurs afin de porter à leur attention les attentes particulières du comité.

11.3 Présentations de la direction générale

11.3.1 Rapport d'activité

Sylvain Durocher présente son rapport d'activité qui fait état des actions posées et du statut des enjeux importants traités depuis la dernière assemblée. Une discussion a lieu sur les enjeux majeurs du parc industriel.

De plus, la direction générale prend en note les commentaires des administrateurs à tenir en compte lors de la refonte des fonds de Sherbrooke Innopole.

Étienne Villeneuve et Véronique Sinclair-Desgagné quittent l'assemblée.

11.3.2 Suivi tableaux de bord

Une nouvelle présentation condensée des tableaux de bord sera ultérieurement déposée aux administrateurs.

11.3.3 Rendement des placements et évolution du portefeuille

Les deux documents suivants pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 sont déposés au dossier :

- le rendement des placements et l'évolution du portefeuille;
- le tableau des fonds d'aide aux entreprises.

11.3.4 Suivi budgétaire et administration

Sylvain Durocher présente aux administrateurs les documents suivants réalisés au 31 décembre 2021, lesquels sont joints au dossier :

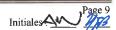
- résultats et évolution des soldes des fonds ;
- état de l'évolution budgétaire ;
- état des résultats prévisionnels.

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.1 Lettre de remerciement de la mairesse

À titre informatif, une lettre de remerciement signée de la mairesse et datée du 13 décembre dernier est déposée au dossier.

Sylvain Durocher mentionne qu'un dossier de présentation sera acheminé incessamment à la Ville de Sherbrooke, lequel a pour objectif de permettre aux élu(e)s de se familiariser avec Sherbrooke Innopole.



12.2 Déclaration de la direction

La déclaration de la direction relative au règlement des salaires ou compensations dues aux employés ainsi qu'à la remise des déductions fiscales ou autres lois applicables à la compagnie, datée du 9 février 2022, est déposée au bénéfice des administrateurs.

12.3 Rapport de nos partenaires

Les rapports du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 de trois partenaires de Sherbrooke Innopole sont déposés à titre informatif :

- TransferTech: rapport du programme d'accompagnement en stratégie de propriété intellectuelle;
 - o réflexion en cours concernant l'entente à signer entre Sherbrooke Innopole et TransferTech pour l'année 2021 ;
- Carrefour Québec International : rapport d'intervention (suivi des actions);
- iA7 (le service d'intelligence de marché et concurrentielle de l'ACET) : suivi des interventions.

13. DIVERS

Aucun sujet ajouté.

14. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration est prévue le 26 avril 2022 à 15 h.

L'observateur (Philippe Cadieux) et les membres de la direction de Sherbrooke Innopole (Sylvain Durocher et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

15. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

Les administrateurs procèdent à huis clos.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets ayant été traités, le président de l'assemblée déclare la séance close.

Alexandre Nault, président

Marie-France Bélanger, socrétaire



Assemblée ordinaire du conseil d'administration Le mardi 22 février 2022 à 15 h 00

Vidéoconférence GoToMeeting



<u>ORDRE DU JOUR</u>

- 1. Ouverture de l'assemblée I min.
- 2. Président et secrétaire d'assemblée (information) 1 min.
- 3. Bonnes nouvelles (information) 5 min.
- 4. Avis de convocation et quorum (information) -1 min.
- 5. Déclaration de conflit d'intérêts (information) 1 min.
- 6. Adoption de l'ordre du jour (décision) 1 min.
- 7. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du CA (décision)
 - 7.1 16 novembre 2021 1 min.
 - 7.2 6 décembre 2021 1 min.
- 8. Suivi des procès-verbaux (information) 2 min.
- 9. Présentation de la base de locaux (information) 15 min.
- 10. Points de décision
 - 10.1 Entériner la demande d'aide financière / rapport Activités d'investissement 10 min.
 - 10.2 Plan triennal 2021-2023 et plan d'action 2022 révisé 20 min.
 - 10.3 Recommandations du comité d'audit
 - 10.3.1 Budget 2022 révisé 5 min.
 - 10.3.2 Politique de gestion des surplus et des déficits 10 min.
 - 10.4 Recommandations du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance
 - 10.4.1 Renouvellement du mandat de cinq membres de la corporation 2 min.
 - 10.4.2 Nomination d'un nouveau membre de la corporation 4 min.
 - 10.5 Plan de relance 2022 15 min.
 - 10.6 Motion de félicitations à Josée Fortin 3 min.
- 11. Points d'information
 - 11.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance 15 min.
 - 11.2 Rapport du comité d'audit 10 min.
 - 11.3 Présentations de la direction générale
 - 11.3.1 Rapport d'activité 20 min.
 - 11.3.2 Suivi tableaux de bord 2 min.
 - 11.3.3 Rendement des placements et évolution du portefeuille 5 min.
 - 11.3.4 Suivi budgétaire et administration 5 min.



- 12. Dépôt de documents (information)
 - 12.1 Lettre de remerciement mairesse 2 min.
 - 12.2 Déclaration de la direction 1 min.
 - 12.3 Rapport de nos partenaires 3 min.
- 13. Divers
- 14. Prochaine assemblée
- 15. Session à huis clos sans la direction 15 min.
- 16. Levée de l'assemblée